



DEAUVILLE YACHT CLUB

AVIS DE COURSE

COUPE des DEBUTANTS

Le 1^{er} Mai 2018

La régates compte pour le CHAMPIONNAT DU D.Y.C

Autorité Organisatrice

Deauville Yacht Club

1. REGLES

La régates est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV).
- 1.2 Les règles Osiris Habitable 2018 et les Instructions de course qui seront remises et expliquées le matin de la Course.

2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborez la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régates est ouverte aux équipages d'au moins deux personnes

3.2 Elle est ouverte à tous les bateaux du système à handicap Osiris d'un coefficient minimum net de 8. Ces bateaux devront être équipés de l'armement nécessaire pour la navigation en zone côtière

3.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible en ligne sur le site du Deauville Yacht Club (www.deauvilleyachtclub.fr) et en envoyant les frais d'inscriptions requis soit par chèque, soit par virement au plus tard le 25 avril 2018

- International Account Bank Number (IBAN): **FR76 1714 9402 0076 0011 6481 571**

- Bank Identifier Code (BIC): **CCBPFRPP149**

Banque/Bank : **Crédit Maritime**

3.5 Les concurrents devront présenter leur **LICENCE COMPETITION** ou **Journalière** et son **certificat médical** et une autorisation parentale pour les mineurs.

4. **DROITS A PAYER : 25 euros par bateau pour une inscription avant le 25 avril 2018, 40 euros au-delà.**

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation de l'inscription, présentation de la licence le mardi 1^{er} mai à 8h30.

5.2 Jour de course

	1^{er} mai 2018	
Ouverture du Club	8h30	
Briefing	9h00	
Ouverture des portes	9h53	
Signal d'avertissement de la première course du jour aux environs de la Trouville SW	10h45	
Pleine Mer	12h17	
Coefficient	93	
Fermeture des portes	15h37	

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et sur le site Internet du Deauville Yacht Club (www.deauvilleyachtclub.fr).

L'usage du spi sera interdit.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : Banane.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe " ZONE DE COURSE ".

8. CLASSEMENT

La régata fait partie du Championnat du DYC.

8.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système temps sur temps Osiris.

8.3 Un seul classement sera établi, en temps compensé.

9. **RESULTATS** : La proclamation des résultats aura lieu le 1^{er} mai immédiatement après la régata.

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Deauville Yacht Club

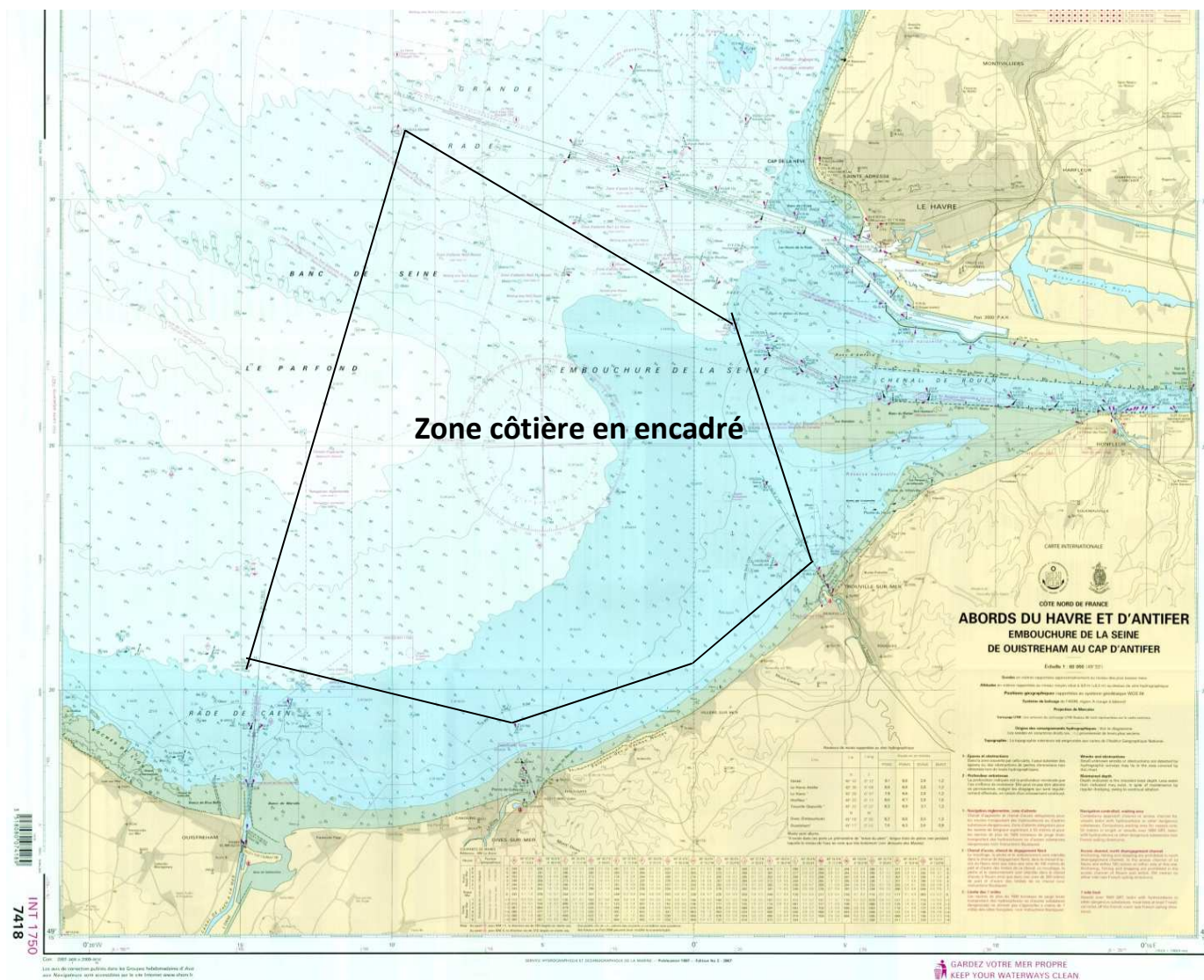
Quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19 -

E-mail : deauville.yacht.club@wanadoo.fr Site internet www.deauvilleyachtclub.fr

ANNEXE 1 ZONE DE COURSE

Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord-Ouest).



ZONE DE PARCOURS

LHA	49°31,4 N	00°09,8 W
Ouistreham	49°20,500 N	00°14,7 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
Deauville	49°22'400 N	00°04'100
RP	49°28'700 N	00°01'100 W